

Éducation

Une école privée donne des leçons de vie sur le tatami

Les 220 élèves de Mont-Olivet, à Vich, bénéficient d'une période de judo par semaine, pour développer les valeurs véhiculées par l'art martial japonais.

Raphaël Ebinger

Le salut du judo est devenu la norme dans l'école privée de Mont-Olivet à Vich, en dessus de Gland. Quand ils pratiquent le foot ou un autre sport, les enfants s'inclinent devant l'adversaire avec les mains serrées l'une contre l'autre devant eux. Même en classe, cette pratique est habituelle chez certains plus petits.

L'établissement privé ne s'est pas soudainement téléporté dans l'Empire du Soleil levant. Par contre, depuis la rentrée scolaire d'août, il offre aux 220 écoliers une heure de judo par semaine. Une activité physique qui a des effets importants dans le comportement général des têtes blondes.

Inspirant

L'ajout du judo dans le programme scolaire est l'œuvre du directeur Christophe Santschi, qui a repris les rênes de l'école en été 2021. L'ancien expert financier qui a commencé sa carrière dans des entreprises internationales n'est pourtant pas un judoka. «Le développement des enfants est au centre des préoccupations de l'établissement», explique-t-il. Dans cette optique, le judo m'a paru être un moyen extraordinaire de matérialiser cette volonté. Les valeurs de ce sport sont inspirantes. C'est un moyen d'ap-

prendre ce qu'est le respect. Et quand on met en pratique ce dernier, on peut tout faire.»

Depuis le mois d'août, l'ensemble des élèves montent sur le tatami une fois par semaine sous la surveillance de Christian Flippe, le prof de judo. Les enfants portent fièrement leur kimono estampillé du logo de l'école. «Ils adorent ça», décrit l'enseignant, pendant que les judokas en herbe acquiescent de la tête. «Le judo n'est pas un sport individuel comme on le croit souvent», explique Christian Flippe. On est toujours obligé d'avoir un camarade pour s'entraîner. Cela favorise l'empathie et la bienveillance. Les plus âgés aiment par exemple montrer aux plus jeunes certaines techniques.»

Le corps enseignant confirme que certains bénéficient déjà ressentis dans les salles de cours. «Les élèves semblent plus patients et écoutent mieux», note une jeune prof d'allemand. Christophe Santschi raconte sa visite dans une classe d'anglais il y a quelques semaines. «Une maman m'avait dit que le cours était assez bruyant et je voulais me faire ma propre idée. Au final, c'était plutôt standard au niveau du volume sonore, mais j'ai quand même expliqué aux enfants qu'il était important de s'exprimer et tout autant de faire silence quand quelqu'un d'autre parle. Un élève m'a répondu très exactement que la classe s'engageait à faire preuve de respect. Il avait 5 ou 6 ans et la notion était imprégnée en lui. Elle était devenue très concrète.»

La confiance en soi

Il n'empêche, les tensions existent toujours parfois dans la cour d'école et il arrive que des bagarres éclatent. Les enfants restent des enfants. «Mais ils se raisonnent rapidement», relève le prof d'allemand.

Un autre élément a sauté aux yeux du directeur. Les élèves ont gagné en confiance en soi. «Un écolier très timide avait de la peine à s'exprimer en public, donne en exemple Christophe Santschi. Il est pourtant parvenu, lors d'une soirée spéciale, à parler devant les parents réunis et présenter la pièce de théâtre qui serait jouée en allemand.»

«Le judo favorise l'empathie et la bienveillance.»

Sergei Aschwanden, président de la Fédération suisse de judo

Lancée il y a huit mois, l'expérience se poursuivra, au plus grand plaisir de la Fédération suisse de judo, qui la soutient. Elle est unique en Europe dans sa durée, puisqu'elle couvre l'ensemble des années de l'école obligatoire et qu'elle est inscrite dans le programme d'étude et pas seulement dans les activités facultatives. «Il sera très intéressant de suivre les élèves sur la longueur pour se rendre compte de leur évolution», relève Sergei Aschwanden, président de la fédération nationale, qui estime l'expérience de Mont-Olivet comme «exemplaire».

D'autres tentatives impliquant le judo ont eu lieu de manière plus ponctuelle. Sergei Aschwanden se souvient d'être intervenu à la Bourdonnette: «Nous avons été appelés pour proposer des cours de judo aux jeunes habitants pour calmer les tensions existantes dans le quartier lausannois. Après quatre ans, il avait été constaté une évolution positive des comportements.»



Le professeur de judo Christian Flippe enseigne l'art martial japonais aux élèves de Mont-Olivet depuis le début de l'année scolaire. PATRICK MARTIN

«Le judo est un sport éducatif»

● Si la Fédération suisse de judo s'est investie dans le projet de Mont-Olivet, c'est que son président a une vision de son sport qui dépasse largement le cadre de la compétition. «Notre priorité aujourd'hui est de travailler à montrer que le judo est un sport éducatif», insiste Sergei Aschwanden. Le pratiquer à l'école a d'ailleurs de

nombreux avantages.» Il en cite trois principaux. Le premier est le code moral du sport basé sur le respect, l'entraide et la bienveillance. Le deuxième est lié à la prévention des chutes. «Les enfants jouent moins en extérieur et ne savent plus comment tomber. Le Bureau de prévention des accidents remarque ainsi que les

chutes provoquent des blessures plus graves qu'il y a quelques années.» Le dernier concerne une réappropriation du toucher corporel. «Aujourd'hui, le toucher est devenu plus complexe qu'à l'époque. Il peut être pratiqué ici dans un cadre bien défini et il peut redevenir naturel.»

À Blonay, la densification l'emporte sur le patrimoine

Bras de fer administratif

La métamorphose du cœur du village se précise. Des opposants à la construction de trois nouveaux immeubles ont été déboutés par le Tribunal cantonal.

«De par leur état, ces bâtiments sont comme une verrue au cœur de Blonay. Nous allons trouver quelque chose de plus harmonieux», annonce Thierry George, municipal de l'Urbanisme à Blonay-Saint-Léger. Face à la Maison de Commune, le projet «Sur le Crêt» doit considérablement changer le visage du centre blonaysan. Il s'agit de démolir huit constructions - dont certaines datent du XIX^e siècle - pour les remplacer par des immeubles résidentiels.

Une étape importante vient d'être franchie, puisque le Tribunal cantonal a tranché en faveur du plan partiel d'affectation, accepté en mars 2021 par l'ancien Conseil communal blonaysan.

En plus d'une soixantaine d'appartements et d'un parking souter-



Le projet «Sur le Crêt» veut remettre le centre de Blonay au goût du jour. IMAGE DE SYNTHÈSE PAR ATELIER.COM, VEVEY

rain de 88 places, ces bâtiments hébergeront un café-restaurant, deux surfaces commerciales et peut-être une crèche, tout en donnant davantage de place à la vie sociale et piétonne. Autre avantage, une meilleure mobilité: «Avec la démolition du pâté de maisons, on va pouvoir sécuriser et agrandir la route qui part sur Vevey», plaide l'élu.

Vive déception

La déception est grande pour les derniers opposants au projet.

«Cela m'a attristé que le tribunal ne donne pas plus de valeur au patrimoine», déclare Albert Mamin. Le vigneron, qui réside à deux pas, assure ne pas agir par intérêt personnel. Si le septuagénaire s'est engagé, c'est pour «défendre l'historique et l'esthétique du village».

Également déboutée, la section vaudoise de Patrimoine suisse. «Selon nous, la Cour a fait une appréciation sévère des bâtiments existants, réagit son

vice-président Alexandre Antipas. D'après le recensement architectural cantonal, ils sont en note 4, ce qui signifie qu'ils sont bien intégrés. Cela ne veut pas dire qu'ils sont inintéressants. La grande majorité des villages sont constitués de bâti de cette catégorie. C'est cela qui donne leur caractère.» Il redoute que cette décision du Tribunal cantonal ne crée un précédent et porte préjudice à d'autres cœurs de villages vaudois.

«Nous n'allons pas contre la volonté de densification, poursuit l'architecte lausannois, mais il nous semblait qu'il était possible de maintenir ces bâtiments en les transformant. Une étude plus subtile et respectueuse aurait dû se faire. En fin de compte, il s'agit d'une recherche de profit maximum au détriment du patrimoine.»

Le permis de construire des nouveaux bâtiments devrait être délivré en mai. Les opposants auront alors trente jours pour saisir à nouveau le Tribunal cantonal. Vont-ils le faire? «Il est trop tôt pour y répondre. Nous allons étudier la situation», indique Alexandre Antipas.

Rémy Brousoz

Un important dispositif de sauvetage aux Diablerets

Randonneurs en difficulté
Il aura fallu deux hélicoptères de la Rega et douze sauveteurs du Club alpin suisse pour récupérer trois personnes épuisées, dans des conditions difficiles.

On est visiblement loin des opérations de routine. Mardi peu après 20 h 30, trois randonneurs ont été surpris par les fortes chutes de neige qui se sont abattues sur les Alpes, dans leur cas entre Gsteig (BE) et les Diablerets. Épuisés, ils ont alerté les secours au moyen d'une application, alors qu'ils étaient près du col de Voré.

Une équipe au sol

La Rega a dépêché sur place l'hélicoptère depuis peu stationné à Sion, qui n'a pas réussi à s'approcher vu la météo. Il a alors été détourné sur un transfert entre Nyon et Lausanne, tandis que l'hélicoptère de Wildeswil (BE) se

lançait dans un essai d'accès depuis l'Oberland. En vain. Il a fini par faire demi-tour. «Vu les conditions, il était dès lors justifié d'envoyer une équipe au sol», complète le service de presse de la Rega.

De nouvelles tentatives

Ce sont donc trois groupes, réunissant douze sauveteurs du Club alpin suisse (CAS) de Gstaad, qui sont alors partis depuis le versant bernois du col du Pillon. Ils étaient finalement à proximité des randonneurs quand, de retour de la Blécherette, l'hélicoptère sédunois a voulu se lancer dans de nouvelles tentatives, voyant que la couverture nuageuse s'était élevée et que la neige tenait bien en place. Se servant de son matériel de vision nocturne, c'est lui qui est arrivé en premier vers les victimes peu après 22 h, les évacuant vers le col du Pillon. L'une d'elles sera tout de même héliportée jusqu'à l'Hôpital de Sion, souffrant d'engelures et de signes d'hypothermie, précise la Rega dans un communiqué. **Erwan Le Bec**